

J. Can. P.

093.

<36636681750013

S

<36636681750013

Bayer. Staatsbibliothek

EDITION AUTORISÉE PAR M. NECKER.

Cet ouvrage se trouve chez les Libraires

RÉFLEXIONS

PARIS, Pichon, Librairie du théâtre Favart.
SOLVET, Librairie St-Honoré.

LE DIVORCE.

BASLE, J. Dreyer.
BERLIN, M. Meyer.
BRUXELLES, J. L. Lefebvre.
FLORENCE, J. G. Monti.
GENÈVE, M. G. P. Lagnoud.
LAUSANNE, Louis Eugène.
LONDRES, A. G. G. Albertine street.
LYON, Tournaillon-Molin.
MOSCOW, Courtenay.
STOCKHOLM, Sylvestre.
S-PÉTERSBOURG, Rosini, grande pete.
VIENNE, Degen.

EDITION AUTORISÉE PAR M. NECKER.

*Cet ouvrage se trouve chez les Libraires
suivans :*

PARIS, { GENETS aîné, rue de Thionville,
n.º 5.
PICHON, péristile du théâtre Favart.
SOLVET, rue du Coq-St.-Honoré.

BASLE, J. DECKER.
BERLIN, METTRA.
BRESLAW, G. TH. KORN.
FLORENCE, Jos. MOLINI.
GENÈVE, MANGET-PASCHOUD.
LAUSANE, LOUIS LUQUIENS.
LONDRES, A. GAMEAU, Albermarle street,
n.º 51, Picadilly.
LYON, TOURNACHON-MOLIN.
MOSCOW, COURTENER.
STOKHOLM, SYLVERSTOLPE.
S.-PÉTERSBOURG, ROSPINI, grande pers-
pective, près Casan.
VIENNE, DEGEN.

RÉFLEXIONS

SUR

LE DIVORCE;

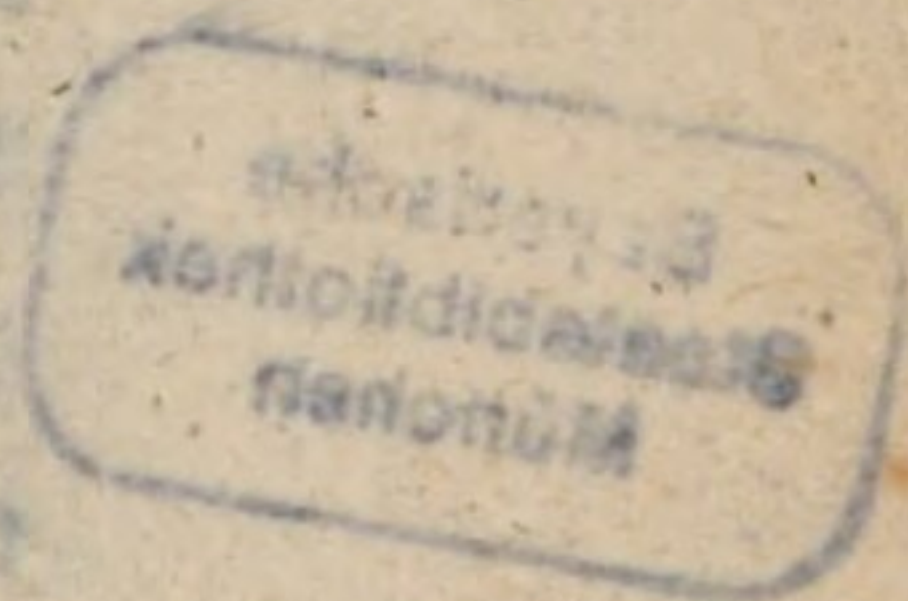
PAR M.^{ME} NECKER.

NOUVELLE ÉDITION.

PARIS,

CH. POUGENS, QUAI VOLTAIRE, N.^O 10.

AN X. — 1802.



REFLECTIONS

SUR

LE DIVORCE

PAR M. NECKER

NOUVELLE ÉDITION

Bayerische
Staatsbibliothek
München

PARIS

CH. BOUGENS, QUAI VOLTAIRE, N.º 10

AN X. — 1802.

AVERTISSEMENT

DE M. NECKER.

MADAME NECKER se proposoit de revoir cet estimable écrit sur le Divorce , et d'y ajouter de nouvelles idées , lorsque les progrès d'une longue maladie ont affoibli ses forces. Je ne sais si jamais elle l'eût fait paroître , tant elle avoit d'indifférence pour les applaudissemens qu'on prodigue aux talens de l'esprit. Je pouvois seul l'y déterminer ; et je l'aurois fait aisément , en lui représentant qu'un ouvrage rempli des plus beaux sentimens de morale et de piété , seroit utile aux hommes. Je le confie donc à l'impression sans aucun scrupule. La pureté

du style y rivalise , en quelque manière , avec la pureté des pensées ; et , sûrement , les amis de l'auteur , les amis d'une femme si rare et si digne de leurs regrets , conserveront , avec un tendre respect , ce souvenir de son passage sur la terre , et la dernière empreinte d'une ame toute céleste.

RÉFLEXIONS

S U R

LE DIVORCE.

ON vient donc de la publier cette loi dangereuse qui autorise et favorise le divorce ! Ce n'étoit pas assez des divisions attachées à l'esprit de parti ; il falloit encore disjoindre les époux, isoler les enfans, et combattre toutes les affections naturelles ! c'est cependant leur réunion qui forme la patrie et qui la protège ; ce sont les rameaux d'un arbre sacré, qu'on ne peut en séparer successivement sans laisser sa tige chauve et déshonorée.

Qu'il me soit permis de plaider la cause de l'indissolubilité du mariage. Je sais quelle défaveur est attachée à cette opinion ; je sais que le langage

du sentiment s'affoiblit et plie en présence des passions : mais malgré ces obstacles, je m'abandonne à l'impulsion d'une ame tendre , inaccessible jusqu'à présent à nos secousses morales , et qui voudroit faire désirer et goûter le genre de bonheur dont elle jouit, pour en jouir davantage encore.

Toute loi nouvelle suppose quelques nouvelles observations propres à perfectionner l'ordre public ou particulier : il est donc à présumer qu'en permettant le divorce, on a cru améliorer l'institution du mariage, par tous les genres d'influence qu'elle peut avoir sur le bonheur des époux , pris individuellement, dans leur jeunesse et dans leur vieillesse ; sur celui de leurs enfans, et enfin sur le maintien des mœurs. Ces divers points de vue formeront la division naturelle des objections que j'entreprends de présenter contre le divorce. Je livre ce projet , sans rougir , à toute la

dérision de nos philosophes; car l'on sait qu'ils voudroient nous faire abandonner cinq mille ans de douces habitudes, pour introduire dans l'espèce humaine, dans sa nature intime, morale et sensible, des nouveautés bizarres ou funestes; et ils rappellent ce médecin impromptu de Molière, qui disoit, pour dénigrer les anatomistes : Nous autres modernes, nous avons changé tout l'ordre du corps humain, qui n'étoit bon que pour nos ancêtres; nous ne plaçons plus le cœur du même côté qu'eux.


~~~~~  
**P R E M I E R   B U T****D U   M A R I A G E .**

*Bonheur individuel des Epoux dans  
la jeunesse.*

---

**D**IEU prépara pour l'homme, en le créant, tous les biens dont sa nature étoit susceptible; il l'enrichit de toutes les facultés propres à l'en faire jouir; il doubla même la félicité de cet être de choix, en le douant du pouvoir d'aimer, et en lui formant ainsi, dans une seule ame, plusieurs centres d'existence. Mais les sentimens qui nous transportent dans autrui, et qui varient nos jouissances par cet heureux échange, perdent une partie de leur charme, de leur énergie et de leur influence, quand on les répand



au hasard sur un grand nombre d'objets ; leur puissance , comme celle des rayons du soleil , ne se développe qu'en les rassemblant dans un même foyer. Le mariage réunit nos affections éparses ; il met deux ames en communauté de vie ; et la différence des sexes et des facultés empêche que ces deux ames ne soient jamais rivales : les hommes aiment la gloire , les femmes en montrent la route et décident les succès ; ce sont les blanches colombes qui conduisirent Enée à l'arbre du rameau d'or. Cette diversité de talens et de goûts , et cette ressemblance de nature et de sentimens , commencent l'harmonie entre les époux , et l'habitude la perfectionne ensuite ; car le premier attrait de la jeunesse n'est qu'un premier lien , qui soutient deux plantes nouvellement rapprochées , jusqu'à ce qu'ayant pris racine l'une à côté de l'autre , elles ne vivent plus que de la



même substance. Ainsi, et sans autre exception que celle du vice en ses honteux écarts, des époux, pris de la même classe pour que leur éducation soit pareille, trouvent dans leur nature, dans leurs penchans et dans leur réflexion, des moyens d'être ensemble plus heureux, plus vertueux et plus utiles qu'ils ne l'auroient été dans le célibat ou par un changement de lien ; et si le Créateur, dont toutes les volontés se manifestent par des actes réels, ne nous avoit pas donné une nature flexible, qui obéît à l'habitude et à des réflexions répétées, il auroit désigné de quelque manière visible les personnes destinées irrévocablement l'une à l'autre : c'est en se conformant à ce principe, qu'il a créé les animaux, dont les espèces ne se confondent jamais. Ne leur assimilons donc point la nature humaine, puisque les oppositions de caractères ne sont pas invincibles.



comme les résistances de l'instinct animal. La concorde dans le mariage peut résulter, presque généralement, de l'empire des hommes sur eux-mêmes, et de l'empire de l'habitude sur les hommes; et non-seulement des qualités diverses, comme nous l'avons dit, contribuent à serrer fortement les nœuds du mariage, mais les défauts même, bien mis en œuvre, si l'on peut s'exprimer ainsi, servent quelquefois au bonheur des époux : l'esprit et la bêtise forment souvent le protecteur et le protégé; et l'on peut dire dans le sens propre, *tout sert en ménage*; ainsi qu'un homme d'esprit l'observoit figurément de César, qui tira parti d'un mauvais augure pour ranimer le courage de ses soldats. *Tout sert donc en ménage*, même les imperfections et les défauts : les unes déterminent une inégalité nécessaire dans l'administration intérieure; les autres prêtent



à l'adresse un moyen d'insinuer, de plaire, et quelquefois de conduire : c'est l'anse qui permet de manier un vase, dont la parfaite rondeur l'eût fait échapper de nos mains.

Les liens du mariage ne sont pas les seuls qui doivent être resserrés par des soins et par l'habitude des devoirs. Que penseroit-on d'un fils qui allégueroit des répugnances, une incompatibilité de caractères, pour désertir la maison paternelle ? L'enfant feroit divorce avec la nature, comme l'époux avec ses sermens. L'homme moral a été créé perfectible pour qu'il fût généralement sociable, comme l'homme physique a été créé industrieux pour qu'il pût habiter tous les climats.

Ces observations, jetées au hasard, démontrent peut-être que la permission du divorce est au moins inutile, puisque l'habitude et la réflexion suffisent pour rapprocher des caractères



opposés. Je montrerai encore que cette permission altère et fait disparaître même tous les biens qu'on attend du mariage : mais je veux auparavant répondre à l'objection commune contre les unions inséparables, tirée de la stérilité d'un premier lien ; et je tâcherai de prouver que le but principal de la nature, dans l'institution du mariage, étant le bonheur des deux époux, la reproduction de leur être n'est qu'un but secondaire, qui ne doit point influencer sur la loi. Je sais que dans ce siècle matérialiste, on voudroit multiplier les hommes comme nous multiplions les oiseaux de nos basses-cours, et peut-être aussi, afin d'en dévorer un plus grand nombre : mais Dieu créa l'homme pour le rendre heureux ; sa multiplication est dans sa félicité, tandis que celle des animaux est dans leur espèce. Un seul homme heureux est plus en harmonie avec le



plan du Créateur et de l'univers, que des milliers d'hommes indifférens aux douceurs de la vie. Un seul homme heureux remplit par ses rapports un plus grand espace dans le monde et dans l'ordre des choses, que des milliers d'infortunés qui s'y trouvent étrangers, discordans et sans place. Cette théorie du bonheur, qui établit une si grande distance entre l'être qui jouit foiblement et vaguement par les sensations, et celui qui jouit pleinement et distinctement par les sentimens, fonde en même temps tous les principes de bonté, d'humanité, en un mot toutes les lois de la morale ; et si le premier but du mariage, ainsi que celui de la vie, est le bonheur de l'individu, non la multiplication de l'espèce, on ne peut plus alléguer la stérilité en faveur du divorce.

Platon, ce législateur des esprits, croyoit au mariage des ames ; et  
 quelle



quelle tendre épouse , prête à quitter la vie et l'objet qui la lui fait chérir , n'en est pas encore plus convaincue que ce philosophe ? Moïse , législateur d'un peuple grossier , consacra cependant l'institution du mariage par ces paroles purement spirituelles , *Il n'est pas bon que l'homme vive seul ; faisons-lui une aide qui lui ressemble* : mais il dit aux animaux , *Croissez et multipliez*. Nos philosophes , plus métaphysiciens que Moïse , rejettent cependant cette distinction ; ces ambitieux inconséquens , illustrés par tous les titres de l'intelligence , décorés par plusieurs grandes pensées , cherchent cependant tous les moyens d'avilir notre nature , dont ils font partie :

Et monté sur le faite , il aspire à descendre.

Ainsi , par des efforts contraires à ceux des sages de l'antiquité , ils voudroient rabaisser l'homme au rang



des animaux ; et s'ils pouvoient le faire déchoir jusqu'à celui des plantes ou des rochers , ils croiroient obtenir un triomphe de plus : mais l'homme ne tombe ou ne s'élève que de proche en proche.

Dérobons donc le mariage à la funeste magie de cette baguette de Circé ; et que , par une influence contraire , toutes les ames tendres et pures trouvent dans une association si bien ordonnée , et même si nécessaire à notre foiblesse , des moyens de se perfectionner et de se rapprocher de la nature des anges. Il est permis de constater ainsi , par cette comparaison, la sainteté du mariage , puisque les Pères de l'église n'ont pas craint de prendre cette union pour le chaste symbole des sentimens qui doivent unir les hommes à leur céleste législateur.

J'ai montré que la loi du divorce étoit étrangère à notre nature , et



qu'elle ne contribuoit point au bonheur du mariage ou de la société conjugale ; j'ajoute qu'elle rend ce bonheur impossible.

Le mot *Société*, en l'appliquant au mariage, est pris dans toute la force de son étymologie ; il signifie le partage réel et continuel des biens et des maux de la vie. Tout prouve que les lois, et les mœurs qui donnent le fini aux grands traits de la loi, ont cherché jusqu'à présent dans la société conjugale, des ressources efficaces contre la solitude de l'existence. Les lois ont fortifié l'institution de la nature, en déclarant que les familles et les titres seroient communs entre les époux ; que les doux noms de père et de mère, de frère et de sœur, seroient partagés et confondus par eux ; adoption qui semble revenir sur le passé, et former, dès les premiers jours de la vie, des nœuds et des devoirs, dont l'empire embrasse tout



le temps de notre existence. C'est dans le même esprit d'identité, que les lois entrent en compte avec les femmes, des travaux de leurs maris, et même de leur vie. Enfin les mœurs ont fortifié, par leurs insinuations, toutes ces injonctions des lois : ainsi l'usage, qui dérive toujours des mœurs, oblige les époux d'observer l'un pour l'autre les règles de la modestie personnelle ; et bientôt toutes les nuances délicates qui caractérisent la parfaite union des âmes, viennent embellir les traits essentiels d'identité fortement prononcés par les lois. Mais ces nuances, qui sont en même temps celles du sentiment et du bonheur, s'effaceront et se perdront insensiblement sous la loi du divorce, comme le parfum des fleurs se dissipe, quand elles sont près de tomber de leur tige : et pour le prouver par un exemple, arrêtons-nous un moment sur cette communauté d'amour - propre dont



nous venons de parler ; sur cet amour-propre transporté hors de nous en apparence , et qui devient ainsi mille fois plus délicieux ; car il s'ennoblit , il s'agrandit dans le partage , et il se purifie en changeant de sol. Mais la loi qui permet le divorce détruira absolument cet effet précieux de l'identité et de l'unité des époux. Quelle femme seroit vaine d'un nom qui bientôt ne sera plus le sien , ou d'une gloire qui peut réfléchir sur une autre ? Ce sentiment d'instabilité influe continuellement et imperceptiblement sur nos penchans et sur nos opinions ; c'est un grain de sable qui peut empêcher à jamais deux surfaces polies de se toucher dans tous les points.

Loin de croire que les époux se respecteroient et se ménageroient davantage sous la loi du divorce , je présume qu'ils chercheroient moins à se plaire mutuellement. L'ami de M.<sup>me</sup> de Sévigné ne voulut jamais



prendre la peine de se raser, avant de savoir si sa tête étoit à lui ou à ses juges.

Pourquoi suivre dans l'institution du mariage un plan contraire à l'instinct que nous a donné la nature ? Nous voulons , dans les objets qui agissent sur nos sens , dans ceux qui frappent notre imagination , et dans toutes nos affections morales , la propriété , la durée de la propriété , l'antériorité même de la propriété. Et les hommes , ces êtres éphémères , possesseurs incertains du jour même qu'ils ont commencé , ne comptent cependant leurs courtes heures que dans le vague de l'infini ; ils ne daignent pas même décorer des possessions viagères. Cette idée accessoire d'une durée incommensurable , si essentielle en général pour soutenir notre intérêt , a bien plus d'influence encore sur les jouissances de l'ame : on diroit que ses plaisirs tiennent



un peu de la nature divine dont ils émanent; qu'ils rassemblent tous les temps, qu'ils s'augmentent du passé, et qu'ils anticipent sur l'avenir. Et s'il n'est point de mari délicat dont la tendresse ne fût affoiblie par la certitude ou le simple soupçon que sa femme lui donneroit un successeur, on doit croire que la crainte d'en être abandonné pendant sa vie, altéreroit absolument son bonheur et ses affections. Ceux qui ne doivent pas donner une préférence, même en imagination, oseroient-ils s'en imposer par l'indécente menace de séparation ou d'infidélité?

Les affections naissent et se développent par l'espérance d'un long avenir; et ensuite elles s'augmentent, s'ennoblissent et se fortifient par leur propre durée. Quelle amitié peut être comparée à celle de deux époux que les déférences, l'estime et le bonheur de toutes leurs heures ont



liés depuis long-temps, qui rappellent continuellement le prodige du tison de Méléagre , puisque l'un des deux se consume dès que l'autre paroît languir, et qu'ils ne voient dans la mort même que le plus désiré de tous les instans , s'il les réunit, et le plus redoutable de tous , s'il les sépare. Arie le prévient , pour ne pas être un moment sur une terre que Pétus auroit délaissée ; elle n'a senti aucune douleur en se perçant le sein ; toutes ses facultés de souffrir sont fixées sur la blessure de Pétus. *La douleur est passée* , disoit mylord Russel près de monter sur l'échafaud, quand ses regards cessèrent d'apercevoir l'épouse qui l'attachoit seule à la vie ; et Charles I.<sup>er</sup>, à son dernier moment : *Dites à la reine que je ne lui ai jamais été infidèle , même en pensée*. Après des mots si purs et si tendres , je sens que je reviens avec répugnance à la tâche que je me suis



imposée. Il me semble qu'ils ont flétri le divorce d'une nouvelle condamnation et d'une nouvelle honte.

Mais puisque le divorce a de si grands inconvéniens , le législateur doit chercher tous les moyens propres à rendre respectables et même sacrés nos premiers engagements : il doit tout préparer d'avance , tout ménager pour attacher les époux par des liens de divers genres ; il doit écarter tout ce qui pourroit relâcher ces liens ; car les antipathies , les sympathies morales , ne sont pas des attributs de notre nature ; elles se créent par une suite imperceptible de réflexions , d'observations , de situations , d'opinions et de procédés. Ainsi les affections de l'ame qui paroissent les moins composées , sont susceptibles d'analyse et de division , comme un rayon , de soleil , dont l'unité et la simplicité apparentes sont cependant le résultat de sept couleurs diverses.



La piété filiale , l'amitié fraternelle , etc. , nous sont suggérées dès l'enfance ; on en pénètre nos cœurs , même dans l'absence ; ces devoirs et ces affections sont reçus comme incontestables , avant d'être appuyés par les lois et par nos réflexions. Qu'il en soit ainsi de l'amour conjugal ; qu'une séparation paroisse impossible ; et qu'avant l'examen , les mœurs la rangent dans la classe des événemens qu'on n'a jamais vus , et qui ne se présentent point à l'esprit : avec de tels préliminaires , les mariages , malgré quelques disconvenances , seroient toujours suffisamment unis ; et cet effet de l'opinion ne seroit pas aussi difficile à obtenir que le bûcher des veuves du Malabar.

Avant de blâmer les Pères de l'église , qui ont élevé le mariage au rang des sacremens , il falloit connoître le principe de cette décision.



Un peu de réflexion nous persuadera que rien n'étoit plus conforme à l'indication , aux lois et aux droits de la nature : car , faire du mariage un contrat simplement civil , c'est prendre pour base de cette institution la circonstance la moins importante. Et en effet , la fortune , l'état , toutes les convenances du ressort civil , sont de simples accessoires dans un engagement destiné à l'association des cœurs , des sentimens , des réputations et des vies ; et puisque toutes les grandes affections ont été constamment jointes à des idées religieuses , puisque , dans la société , les sermens cimentent tous les engagements que la loi ne peut surveiller , pourquoi excepter le mariage de cette règle générale ; le mariage , dont la parfaite pureté ne sauroit avoir de juge et de témoin que notre propre conscience ?



Le mariage , devenu purement civil, seroit d'ailleurs une convention unique dans sa nature , et telle que les lois n'en peuvent permettre ; une convention que l'une des parties auroit toujours le pouvoir de rompre sans le véritable consentement de l'autre : car un consentement forcé s'obtiendrait indubitablement de la noblesse du caractère ou de la fierté blessée ; et en dernière analyse , les mauvais procédés seroient un moyen assuré de faire rompre ce contrat ; moyen qui favoriseroit toujours le plus immoral des deux époux.

Je sais qu'il ne faut pas prendre des engagements téméraires ; mais celui de remplir son devoir ne peut jamais l'être. Ce mépris qu'on a jeté sur les vœux , tombe seulement sur des vœux formés contre la nature ou pour des objets indifférens et même nuisibles à la société ; car les



sermens sont aussi des vœux ; toutes les paroles données de bouche ou par écrit sont des vœux ; et enfin , pour toute femme honnête , le vœu de la fidélité dans le mariage étoit déjà irrévocable avant d'être prononcé : il faut même consacrer par des vœux les devoirs difficiles à remplir, comme il faut étayer de plusieurs arches les ponts qu'on jette sur des torrens. L'identité parfaite d'intérêt et de sentiment dans le mariage, est peut-être aussi nécessaire aux hommes qu'aux femmes : elles ont besoin d'appui ; mais ils ont besoin de consolation ; et les femmes sont plus propres que les hommes à partager et à diminuer les amertumes de la vie : il faut en excepter celles que la société a détériorées , et qui ont manqué le but de leur existence , en faisant un pacte avec l'amour-propre, ce démon corrupteur de notre sexe. Mais les femmes , en général , ont



reçu, par la faculté de vivre dans autrui, un supplément à toutes les privations, un dédommagement de toutes les foiblesses ; et s'il est vrai que le premier des êtres dans l'ordre de la nature, soit celui qui est lié aux autres êtres par un plus grand nombre de rapports, on ne fait pas tort aux femmes en les présentant sous ce point de vue ; elles connoissent mieux que les hommes tous les secrets du bonheur ; leur raison paroît toujours animée par leur instinct, et souvent leur instinct paroît éclairé par leur raison. Les femmes sont donc plus particulièrement destinées à n'avoir jamais une existence isolée, mais plutôt à devenir le complément de celle des autres ; et en cela encore, les institutions sociales ont secondé la nature, puisque les lois ne donnent aux femmes d'autre rang que celui de leurs maris, et qu'elles sont toujours



obligées , pour se faire apercevoir , de se rapprocher du foyer dont elles reçoivent le reflet. Mais des rapports de ce genre ne peuvent s'établir que dans des unions longues et indissolubles.

Ainsi , et pour nous résumer , la liberté du divorce peut détruire très-promptement tous les biens attachés au mariage , tout cet enchaînement de devoir , de protection , d'intérêt , d'affection , d'existence , et quelquefois même de bonheur et d'amour , que la nature , les mœurs et les institutions sociales avoient formé à l'envi. *Liberté* , mot dangereux pour tous les âges , pour tous les états , pour tous les sexes , mais sur-tout pour le nôtre , dont les vertus sont la dépendance ; les sentimens , l'abandon de la volonté ; les goûts , le desir de plaire ; et les jouissances , des rapports avec le bonheur des autres : *Liberté* , remonte dans le ciel ,



reprends ta place auprès du trône céleste ; car la perfection et la liberté doivent être aussi inséparables que l'imperfection et la dépendance.



~~~~~

S E C O N D B U T

D U M A R I A G E.

Inconvénient du Divorce relativement aux Enfans.

MAIS quel mal ne causeroit pas la loi qui favorise le divorce , si elle affoiblissoit le respect filial et refroidissoit l'amour paternel, ces premiers fondemens de l'ordre particulier et public ? Examinons cette importante question.

On se flatte , en se mariant, d'étendre son existence autour de soi , et de la prolonger même dans l'avenir , en obtenant du ciel des enfans bien nés , doux délassemens des fatigues de l'âge mûr ; consolation des infirmités de la vieillesse ; on espère qu'ils marcheront sur nos traces ,

qu'ils nous donneront, en quelque manière, l'honorable et flatteuse répétition de notre vie passée ; et qu'ayant reçu de nous la naissance, ils nous feront renaître à leur tour : et en effet, le mérite de nos enfans double nos jouissances, en ajoutant leurs vertus à nos vertus, et leurs succès à nos succès. Tel fut cet heureux père, qui mourut de joie aux jeux olympiques, dans le moment où ses trois fils, prosternés à ses genoux, lui faisoient hommage à l'envi des trois couronnes qu'ils venoient de remporter sous ses yeux. Mais ces nouvelles vies ajoutées à la nôtre, cette nouvelle espèce d'identité ne peut s'obtenir, comme nous le verrons bientôt, que par la continuité d'une union pure et indissoluble.

Les qualités, le mérite de nos enfans, ne sont pas l'unique source du bonheur qu'ils nous procurent : des époux qui s'aiment goûtent encore un

plaisir délicat, en voyant leurs images réunies dans leur fils ou dans leur fille, comme en un seul tableau ; ils s'y retrouvent embellis par toutes les grâces de la jeunesse ; et ce spectacle réveille en eux une longue suite de sentimens agréables : quelquefois même un époux tendrement aimé se voit seul tout entier dans les traits de ses enfans. La nature , qui devient ainsi le garant et l'interprète de l'amour conjugal, se plaît à consacrer , de son inimitable pinceau, les chastes sentimens d'une femme fidelle ; et tous les regards que jette un père attendri sur des fils qui lui ressemblent, retombent sur leur mère avec une nouvelle douceur. Il est inutile de répéter que les changemens de famille, que de nouveaux liens et de nouvelles adoptions, mettent obstacle à toute l'illusion ou à toute la réalité de ces touchantes jouissances. Le génie hardi de Rubens forma

l'entreprise , à peine concevable , de rendre sur la toile les sentimens de deux époux qui reçoivent du ciel, favorable à leur vœu , le premier gage de leur mutuelle affection , la première reproduction de leur être. Regardez ce tableau dans la galerie du Luxembourg , portez toute votre attention sur cette jeune reine , qui sourit au milieu des plus grandes douleurs , dans l'espoir d'être bientôt mère , et d'ajouter un lien à ceux de l'amour et du devoir. Timante voila le visage d'Agamemnon , près de perdre sa fille sous le couteau de Calchas ; car il ne put parvenir à représenter l'affliction d'un père portée à son dernier terme. La joie de Henri IV est à l'autre extrême ; l'un se voit renaître , et l'autre se voit mourir. Timante nous laissoit tout imaginer ; Rubens ne nous a pas permis de rien imaginer de plus. Approchez-vous donc , promoteurs du divorce , approchez-

vous de ce lit , si bien nommé par le peuple *le lit de misère* , mais que l'espérance et l'amour se hâtent de couronner de fleurs ; ôtez à celle qui donne la vie avec douleur, le courage, et je dirois presque le bonheur de souffrir ; prononcez les paroles funestes qui rendent le divorce possible, sur la tête de cette créature innocente qui entre dans le monde : elle est faible , dénuée et gémissante ; ôtez-lui ses seuls protecteurs ; ajoutez ainsi votre malédiction à ses cris ; tarissez dans sa source, ou par l'indifférence, ou par le défaut d'espoir , l'aliment si pur qui devoit conserver les jours encore fragiles de ce malheureux enfant ; rendez odieux à sa mère les soins continuels qu'il exige ; qu'elle ne s'attende plus à la reconnoissance de son mari ; qu'elle renonce à l'espoir d'ajouter à son bonheur intérieur par de nouvelles jouissances , et d'être plus aimée en donnant de nouvelles

preuves d'amour ; ôtez aux angoisses et aux fatigues du corps toutes les récompenses du sentiment et de la pensée. Ah ! qui voudroit donner la vie à ce prix ! Médée poignarda ses enfans aux yeux de Jason, qui l'abandonnoit pour Créuse ; terrible image des effets du divorce, et de l'indifférence ou de la haine même qu'il peut inspirer pour les fruits d'un amour qui n'existe plus ! Epoux ingrats ! vous ne donnerez que des marâtres à vos enfans , si vous ne laissez pas à leur mère la certitude des récompenses de l'amour et de l'estime. Et lorsque des fils demandés au ciel dans l'erreur de nos desirs , trompent nos plus douces attentes , c'est alors , sur-tout , qu'on voudroit porter ses plaintes devant un tribunal d'amour et d'espérance ; car quel baume salulaire pourroit verser sur ce genre de blessure un époux ou une épouse étrangers à nos enfans ? Il

faut que des parens malheureux se réunissent dans l'expression d'une douleur qui leur est commune ; il faut qu'ils tombent ensemble aux pieds de l'Être suprême , pour lui demander avec une égale ardeur le retour de l'enfant prodigue , et pour prononcer, en présence du ciel, l'engagement de remplir seuls la double tâche des vertus , que de plus jeunes mains devoient partager avec eux (*).

On a beaucoup écrit contre les inconvéniens du divorce ; je ne releverai donc que les moins apparens et les moins observés, et je m'adresse seulement aux ames tendres et douces, déjà dans la dépendance de tous les devoirs , de toutes les vertus, de tous les sentimens , et dont l'existence et les jouissances sont un composé de rapports et de liens qui se fortifient

(*) Till younger hands erelong assist us.

MILT. B. IX.

mutuellement ; j'espère les convaincre que cette question du divorce est, en dernière analyse, celle du bonheur ou du malheur des êtres sensibles.

On se rappellera peut-être un tableau charmant des *Etudes de la nature*, où l'auteur nous découvre, dans un seul exemple, la chaîne continue et indissoluble de tous les objets de la création : il choisit au hasard la simple plante du fraisier, qui parfume le printemps, qui rafraîchit le voyageur fatigué, qui présente ses dons aux abeilles pour qu'elles nous en offrent d'autres à leur tour, etc. ; enfin il nous montre évidemment qu'il seroit impossible de changer la relation la moins essentielle en apparence, entre des êtres créés, sans ôter un chaînon à la grande chaîne de l'univers, et sans y faire un vide funeste. Mais l'ordre physique est toujours l'emblème de l'ordre moral, dans l'ensemble comme dans les

parties ; et l'institution naturelle du mariage d'un seul homme et d'une seule femme, nous offre un enchaînement de devoirs, de vertus et de bonheur, qui rappelle le fraisier de M. de Saint-Pierre. Par exemple, le respect filial, la bonne éducation des enfans, la vie patriarcale, l'ordre dans la société, la responsabilité des parens, etc., etc., sont la suite non interrompue des biens qui résultent de l'indissolubilité du mariage ; mais si vous souffrez le divorce, la chaîne se désunit dès les premiers pas : et pour fortifier cette assertion, rapprochons un moment, sans craindre de nous répéter, le divorce et le respect filial ; nous verrons bientôt que l'un détruit l'autre infailliblement.

Le respect filial, ce commencement de tous les devoirs, cette vertu de sentiment, qui est à l'origine, à la tige de toutes les autres ; le respect filial, la plus pure et la plus sublime

de toutes les affections , après celle qui nous élève à l'Etre suprême ; le respect filial, qui paroît le premier échelon de l'amour divin, si l'on peut s'exprimer ainsi, car ces deux amours sont fondés sur la reconnoissance , sur des bienfaits reçus , avant même que nous puissions en avoir la conscience ; l'enfant soumis à ses parens s'accoutume , dès les premiers momens de sa vie , à confondre ses devoirs avec ses sentimens , et à n'en faire jamais l'odieuse distinction ; le respect filial semble préluder à l'hommage que notre esprit plus exercé doit rendre un jour au père de tous les hommes , à la première source de tous les biens dont nous jouissons. La piété filiale devance dans le jeune enfant une piété plus sublime ; et c'est la route ordinaire de notre intelligence , où les sentimens précèdent les actes purs de la pensée ; gradation analogue à notre foiblesse

et à notre perfectibilité : le respect filial et l'amour divin sont deux devoirs contractés avant de les connoître , et avant de se connoître ; car l'enfance est ordinairement la seule époque de la vie où l'on reçoit sans avoir rien à rendre. Dans la première et douce relation des pères avec les enfans, tous les dons et tous les sacrifices ne viennent que d'une part ; il est donc juste que l'avenir compense le passé , et que l'amour et les soins des enfans suivent jusqu'au tombeau, et par-delà le tombeau , ceux qui les ont protégés dès leur naissance, et même avant leur naissance. Le respect filial rend aux vieillards toutes les espérances et presque tous les biens de la jeunesse , comme ces moissons de violettes qui croissent dans nos Alpes , à côté des montagnes de glace , et qui les parfument de leur ambroisie. Mais ces sentimens ne s'établissent jamais dans

des unions passagères ; et l'on doit même attribuer au divorce , non-seulement l'affoiblissement du respect filial , tel qu'il nous est ordonné par la nature , mais encore la perte de sa représentation , telle qu'on la rencontre dans un beau-fils ou dans une belle-fille : et Ruth et Noëmi ne sont pas les seuls exemples de ces affections entées sur de nouvelles tiges. Dans un temps où les mœurs étoient si simples et si pures , les femmes même dont les vertus avoient le plus d'éclat , suivoient cependant la pente naturelle de leur siècle sans y faire époque. Mais vous (*), gloire de votre sexe , charmante et sublime exception à tous ses désordres , à toutes ses inconséquences , à toutes ses indépendances , à toutes ses fausses exaltations pour de faux devoirs , je baise les traces de vos pas ; je les

(*) Madame de Custine.

couvre de fleurs jusqu'à la porte de cette prison que vos larmes vous font ouvrir chaque jour : puisse le charme de vos vertus , pareil à celui de la lyre d'Orphée , fléchir les arbitres de la mort , et présenter un nouvel argument, plus touchant que tous les autres , en faveur de l'identité des époux et de l'indissolubilité du mariage !

Le respect filial ne peut s'accroître, ni même s'entretenir sous la loi du divorce. Quel père ou quelle mère oseroient parler à leurs enfans , avec estime et avec tendresse , d'un mari ou d'une femme qu'ils ont abandonné , ou qu'ils veulent abandonner ? Cependant ces insinuations mutuelles doivent fortifier chaque jour l'amour filial : le père apprend à sa fille le respect qu'elle doit à sa mère , et la mère apprend à son fils l'amour qu'il doit à son père : elle le ramène à ses genoux , si la crainte l'a voit

éloigné. Astianax , effrayé à la vue du casque d'Hector , se rejette sur le sein d'Andromaque ; Andromaque le rapproche doucement , et le met enfin dans les bras d'Hector.

Il est certain , comme nous l'avons dit , que les enfans d'un père et d'une mère devenus étrangers l'un à l'autre par le divorce , ne sont plus si près du cœur de leurs parens , ni si essentiels à leur bonheur. Supposons cependant qu'au milieu des transports d'une nouvelle passion , ces époux dépareillés sentent encore le besoin de voir quelquefois les orphelins à qui ils ont donné la vie : combien il leur en coûtera pour suivre un penchant destiné , sous une autre loi , à faire le charme de leur vie intérieure ! que d'efforts pour vaincre une honte secrète qu'ils n'osent même s'avouer ! Ah ! si la nature l'emporte enfin , que ce soit du moins sans rouvrir les blessures de leurs innocentes victimes !

qu'ils éloignent leur nouveau choix de cette triste et douce entrevue : un seul regard de complaisance pour une épouse préférée , un seul mot de possession , couvriroient d'opprobre des fils déjà rejetés , déshonoreroient leur mère en leur présence , les rendroient presque illégitimes , ou du moins flétriroient leurs jeunes cœurs , en leur rappelant toujours qu'ils ne sont plus que des enfans collatéraux ! Ah ! ce n'est pas sous de tels auspices que fut élevée cette jeune Romaine dont l'incomparable souvenir est parvenu jusqu'à nous : c'est sur le sein de sa mère qu'elle apprit à chérir son père ; c'est dans les bras de tous les deux qu'elle reçoit la plus belle quoique la plus nouvelle des leçons ! Quel tableau que celui de ce vieillard qui se nourrit du nectar destiné pour son petit-fils ! quel touchant et vénérable échange ! quelle sublime erreur de la nature ! Elle étoit bonne , dans l'ordre

simple et commun ; elle devient céleste quand elle s'unit à la reconnoissance. Les peintres et les poètes ont essayé en vain de représenter cette mémorable époque de la vertu et du sentiment ; mais s'ils avoient placé sur la toile , à côté du plus chéri des pères et de la plus vertueuse des filles, la plus heureuse des mères, une mère qui recevoit dans cet instant le prix inouï de toutes les affections qu'elle avoit fait naître , un seul de ses regards auroit pénétré notre ame de plus d'idées inexprimables que toutes les attitudes et les inventions des peintres.

Parcourons d'autres exemples du respect filial.

Croit-on que Cornélie ou Véturie eussent formé de nouveaux engagements , je ne dis pas durant la vie de leurs premiers maris (car cette seule supposition outrageroit leur mémoire), mais même après leur mort ?

Auroient-

Auroient-elles éloigné de leurs pé-
nates les ombres sublimes et chéries
qu'elles donnoient sans cesse pour
exemple à leurs enfans ? Coriolan
auroit-il cédé aux larmes de Véturie,
s'il n'eût été élevé par elle dans le
sanctuaire de l'amour conjugal, en
présence des manes de son père ? Et
Rome auròit-elle rempli l'univers du
bruit de sa grandeur, sans la puis-
sance du respect filial ? Telles sont
les hautes conséquences de la sainteté
du mariage. Quelle dangereuse in-
fluence ne doit-on pas craindre pour
les enfans, de la division des auteurs
de leurs jours ? quel trouble destruc-
teur, les bizarres combinaisons, effets
du divorce, élèveront nécessairement
dans ces raisons naissantes !

Qu'on y prenne garde : ôter aux
hommes l'exercice de l'obéissance
et la dépendance intime du respect
filial, la seule vertu qu'ils puissent
connoître et pratiquer dès les premiers

jours de leur vie , dans un âge où les autres rapports ne sont pas encore établis , c'est presque préparer des cœurs pour les vices , en ne se hâtant pas de prendre la place et de l'occuper entièrement par des sentimens doux et honnêtes. Le bon père d'Emile se félicitoit d'avoir rendu heureuses les premières années de la vie fragile de son enfant : Du moins , disoit-il , *mon fils ne mourra point sans avoir goûté le bonheur*. Ne pourroit-on pas dire aussi , en nourrissant dans ces jeunes âmes le respect filial , la seule vertu à portée de leur âge : Du moins , *mon fils ne mourra point sans avoir goûté la vertu*. Une bonne éducation , déjà si difficile pour les parens les plus unis , devient impossible sous la loi du divorce. Et pour revenir au système de Rousseau , où se passeront ces jeux pleins de charmes de nos Emiles ? où goûteront-ils ces prémices d'un bonheur dont la jouissance

n'est pas assurée ? Sera-ce dans les bras d'une mère distraite par des objets étrangers ? sera-ce sur les genoux d'un père que leur mère vient d'abandonner , et qui repoussera leurs caresses comme un souvenir importun et une humiliation secrète ? Heureux encore s'il ne conçoit pas des doutes sur la légitimité de ses enfans , dont il est désormais le seul protecteur ! heureux si , tourmenté par deux sentimens contraires, il ne s'accuse pas alternativement, ou d'injustice envers des fils innocens , ou de foiblesse pour des étrangers qui usurpent son nom et sa fortune ! Il se croira peut-être ou dupe , ou dénaturé , et il n'osera se livrer ni à l'amour ni à l'indifférence : ainsi, de quelque manière qu'on observe et qu'on analyse les suites des liaisons formées par le divorce, on ne voit que du malheur pour ceux qui les contractent , et pour toutes leurs

relations dans les degrés les plus éloignés.

Epouses innocentes, abandonnées de vos maris , et mères d'enfans que votre injure rend à jamais orphelins , renoncez donc au déshonorant bénéfice de la loi ; devenez les vestales de l'Hymen , et ne vous permettez pas d'en laisser éteindre les premiers flambeaux. Ainsi vous conservez le droit de pleurer en présence du ciel, encore serein pour vous , et de lui demander ses faveurs pour vos enfans infortunés : vous êtes seules à genoux dans cet acte de fervente piété ; et vos enfans , cette offrande pure et sans tache , ne sera posée sur l'autel que par vos mains isolées et tremblantes. Ah ! si leur père avoit expiré dans vos bras , vous auriez pensé qu'il se seroit joint du haut des cieux à vos tendres invocations ; votre ame passionnée se seroit réunie à lui en imagination ; et l'excès même de votre

douleur l'auroit fait revivre pour vous : mais il vous quitte , il forme de nouveaux liens , et votre viduité est éternelle ; c'est pour jamais que vous n'avez plus d'époux ; c'est pour jamais que vos enfans n'ont plus de père.

Cependant votre conscience est toujours votre asile , et la terre s'honore encore de vous porter : mais il faudroit une nouvelle île de Délos , séparée de l'univers , pour accueillir les vieux ans de la femme inconsidérée qui a rebuté son protecteur naturel , privé ses enfans des appuis destinés à leur foiblesse , et qui ne peut regarder le ciel sans y lire un serment qu'elle a rompu , ni reporter ses yeux sur la terre sans y rencontrer les reproches de la vertu , de la nature et de l'opinion.

Chers et vénérables auteurs de mes jours ! vous dont le nom déchirant et doux retrace à mon cœur et à ma pensée toutes les vertus , tous

les devoirs, tous les sentimens, toutes les affections, toutes les félicités, toutes les espérances même dont mon ame fut jamais susceptible ; ô mes anges tutélaires ! je ne finirai point cet écrit sans vous en faire hommage ; il fut dicté par la sainte et délicate pureté dont vous m'avez offert le modèle ; et si je suis parvenue à en ébaucher quelques traits, c'est en fixant ma vue sur vous et sur les principes dont vous avez environné et fortifié ma frêle existence. Pénétrée de reconnoissance pour cet inestimable bienfait, je me prosterne aux pieds de l'Etre suprême ; et dans un transport mêlé de douleur et d'amour, je lui rends grace d'avoir reçu la vie de vous, d'avoir été élevée dans votre sein, au milieu de vos vertus et de leur céleste influence ; je lui rends grace d'un bien qui n'est plus, hélas ! qu'un douloureux souvenir : mais ce souvenir est une partie de mon être ;

il se répand sur tous les temps , il s'associe à toutes mes pensées. Oh ! véritables sages , qui aviez atteint , dans votre humble et solitaire demeure , toute la grandeur morale dont la nature humaine est susceptible , vous cherchiez dans votre enfant de nouveaux motifs de vous chérir , une nouvelle expression de votre tendresse mutuelle , et sur-tout une nouvelle offrande que vous espériez de joindre à toutes les autres sur l'autel de la vertu : puissé-je n'avoir pas trompé votre attente ! Père révééré ! mère adorée ! ah ! jusqu'à mon dernier soupir , j'obéirai à vos volontés sacrées. Vos belles et heureuses ombres sont continuellement auprès de moi ; je les cherche , je les vois ; elles m'environnent , elles me protègent : elles m'ont fait signe de les suivre , au milieu de ce monde séducteur et dépravé ; j'ai obéi avec autant de joie et de bonheur que de soumission :

elles m'ont ramenée auprès de leur tombeau dans ma terre natale , et là elles ont marqué ma place ; le plus beau moment de ma vie est celui où j'ai osé penser qu'elles ne rejetteroient point mes cendres , et que je pourrois reposer à côté de l'urne que je leur ai consacrée. Ah ! si j'avois pu obtenir du ciel la prolongation de leurs jours aux dépens des miens , j'aurois remporté et enlevé la palme du bonheur , accordée depuis plusieurs siècles à un autre acte de piété filiale.

Et vous que j'ai reçu du ciel pour remplir le vide effrayant que la mort avoit fait autour de moi , unique possesseur de toutes les affections de mon ame , je vous demande pardon d'avoir pu prononcer seulement ce mot de divorce ; la plume devoit s'échapper de mes mains quand votre image chérie s'est offerte à ma pensée. Que mon ame soit donc à jamais unie à la

tienne ; et s'il étoit un nom plus intime que celui d'époux , qui désignât mieux à chaque instant les nœuds indissolubles de deux existences amies , c'est ce nom que je choisirois , par un sentiment différent de celui d'Héloïse , mais mille fois plus tendre : oui , s'il étoit un engagement plus fort encore , si l'on pouvoit se lier d'une chaîne qui embrassât la mort et la vie , c'est elle que je préférerois et qui ajouteroit à mon bonheur. Ne crois pas même que la mort nous sépare jamais : apprends qu'il n'est ni chimère ni illusion pour les âmes véritablement tendres et pures ; toutes les existences , tous les biens se réalisent pour elles ; c'est la mort qui n'enlève que les apparences. Je veillerai donc autour de toi quand d'autres croiront que je ne suis plus ; je communiquerai librement avec ton cœur et tes pensées : tu supporteras la vie , tu seras instruit par un instinct

secret , de cette mystérieuse vigilance d'un cœur toujours à toi , toujours plus à toi. . . . Mais où me laissé-je entraîner ? Reprenons la douce tâche que je me suis proposée , et félicitons-nous seulement de la trouver si près de tous les mouvemens de mon ame.

La loi qui infligeoit une flétrissure aux enfans illégitimes , avoit prévu le défaut de moralité de ces éducations dures , négligées , interrompues ou abandonnées : dans ce cas , le divorce a tous les inconvéniens du libertinage , et sous ce régime un grand nombre d'enfans seront orphelins ; car suivant l'ordre moral de notre siècle , on pourroit , sans s'arrêter au divorce simple , tolérer le divorce des deux parts ; peut-être même quelques femmes dépravées se permettroient de passer successivement dans les bras de deux ou trois maris. Cette supposition , qui feroit rougir les plus intrépides , n'est au fond que la

répétition d'une première faute , qui rend l'effet plus sensible ; car nous avons souvent besoin d'un microscope idéal , si l'on peut s'exprimer ainsi , pour éclairer notre conscience ; et nous ne jugeons bien la moralité d'une action , qu'en la prononçant davantage et en l'exagérant un peu. C'est ainsi que les poètes grecs ont peint des plus vives couleurs les funestes suites des querelles domestiques ; et si le divorce n'a pas été désigné directement dans leurs fables morales , c'est sans doute parce qu'il n'étoit admis ni par les lois , ni par les mœurs ; car les fautes des femmes y sont punies si sévèrement , les liens du mariage y paroissent si sacrés pour elles , qu'on doit en conclure qu'ils étoient indissolubles , et que ce peuple avoit décidé , comme Jésus-Christ , que le divorce et l'adultère étoient synonymes. Les Grecs avoient mis la pureté des mœurs des femmes sous

la garde d'une terreur vague et indéfinissable, produite par l'affreux enchainement de tous les crimes et de toutes les vengeances. Hélène est infidelle, et Troie est en cendres. Clytemnestre trahit son époux, et bientôt après elle l'assassine. Oreste tue sa mère, pour venger la mort de son père, et il est livré à toutes les furies. Observons ici qu'un moyen infaillible de connoître parfaitement les opinions et les mœurs d'une nation, c'est d'en juger sur l'association des idées. Les Grecs augmentent, par de sinistres rapprochemens, l'horreur qu'ils veulent inspirer pour les femmes parjures; ils agrandissent le forfait par l'épouvante, et le remords est, dans leurs tragédies, l'excès de la désolation. Chez eux le crime est toujours l'épisode du vice; les femmes, comme les vestales, ne pouvoient manquer à leur engagement sans être abandonnées du ciel et des

hommes. Phèdre , tourmentée par une passion criminelle , croit voir les juges de l'enfer reculer à son aspect, et l'urne tomber de leurs mains. Comparez cette allégorie avec celle d'un opéra de Panard , où le fossé du *scrupule* est sauté légèrement par une nymphe charmante : les Graces la soutiennent et l'applaudissent. Cette manière de voir paroît d'abord plus douce et plus civilisée ; cependant les conséquences sont fort différentes pour la nation où de telles libertés d'imagination sont adoptées : elles apprivoisent la pudeur ; et par une association qui paroît d'abord un contraste dont l'enchaînement ne se montre qu'à des yeux exercés , les mœurs faciles amènent les mœurs féroces , et les mœurs austères sont accompagnées des plus douces vertus ; car quand les femmes renoncent à tous les genres de perfection et de délicatesse que les hommes et

la nature ont donnés pour base à leur morale, l'édifice s'ébranle et s'écroule ; pour le relever, elles adoptent des qualités viriles et qui se dénaturent par le mélange. Ainsi le courage, réuni à la foiblesse, produit la férocité ; et l'audace, entée sur la crainte, se change en impudence : alors les femmes, descendues de leur piédestal et rentrées dans la foule, veulent jouer un rôle sur la scène du monde ; bientôt elles imitent les hommes dans leur emportement ; bientôt elles s'enivrent des passions qu'elles auroient dû calmer ; et bientôt enfin elles négligent les graces de leur sexe : pareilles aux Bacchantes, elles brisent la lyre d'Orphée pour faire retentir les cymbales et les clairons, et elles se montrent aux tribunes, armées de piques et de thyrses ensanglantés.

TROISIÈME BUT

DU MARIAGE.

*Pureté des mœurs ; ce but est
manqué par le divorce.*

LES mœurs ! les mœurs , qu'on ne daigne pas même mettre aujourd'hui dans la classe des vertus , ont été destinées par la nature à conserver le dépôt sacré de notre bonheur domestique ; elles méritent mieux que les sciences et les belles-lettres , l'éloge tant cité qu'en a fait Cicéron. Les mœurs , dans la jeunesse , embellissent la beauté et la font jouir avant le temps de toutes les prérogatives de l'estime : gloire de l'âge mûr , elles honorent jusqu'aux vertus du plus grand genre , celles des hommes d'Etat ; elles en sont le garant ; elles

ajoutent la considération à la gloire , et la foi à la renommée : consolation de la vieillesse , elles rassemblent du moins autour d'elle tous les débris des affections de la jeunesse , et souvent elles entr'ouvrent les barrières qui nous séparent de l'avenir. Souvent une famille nombreuse , fruit d'une chaste et longue union , prolonge notre être dans un temps indéfini ; l'amour et l'espérance nous découvrent le sort de notre postérité , et une épouse fidèle forme le nœud qui joint notre existence à celle des siècles futurs : mais ces jouissances délicates se perdent irrévocablement par la permission du divorce ; et cette loi odieuse dérobe aux vieillards , déjà dépossédés par le temps , quelques fleurs échappées à sa faux , et qu'ils pourroient glaner encore dans le champ moissonné de la vie.

Tous les états ont des devoirs différens , quoique sous l'empire de la même

même morale. Le mariage, en multipliant nos rapports, nous oblige à vivre hors de nous et dans les personnes dont le sort nous est confié ; et c'est ainsi que les époux ont une double conscience, avec le droit d'en appeler de l'une à l'autre : ainsi les remords assoupis se réveillent ; ainsi les âmes timorées se rassurent et se consolent. Les gens mariés ont donc deux fois à rougir quand ils quittent la route de la vertu ; et ce genre d'identité, le plus parfait de tous, ne peut se concilier avec la possibilité d'une séparation. Le mariage est, sur-tout pour les femmes, une nouvelle école de bienfaisance et de pudeur ; car la confiance et le bonheur d'un mari modeste et sensible s'ébranlent comme un roseau par le plus léger coup de vent ; et la réputation de sa jeune épouse, plus délicate que la rose, ne souffriroit pas comme elle, sans en être flétrie, les innocens larcins des

abeilles ou le voltigement des papillons. Mais si on laisse aux femmes mariées la liberté de faire un nouveau choix, bientôt leurs regards erreront sur tous les hommes, et bientôt le seul privilège du parjure les distinguera des actrices, qui ont aussi le droit des préférences et le goût des changemens.

Il seroit à désirer, je le sais, que des femmes véritablement malheureuses par les procédés et les vices de leurs maris, pussent se dérober à leur tyrannie : mais les lois ne sont pas faites pour les exceptions ; et telle est l'imperfection de nos institutions humaines, que leurs modifications, combinées avec le plus de soin, exigent toujours des sacrifices. L'expérience, comme nous l'avons dit, adoucit un peu cette dure décision : elle nous montre les dédommagemens que donne la vertu dans les circonstances les plus difficiles ; elle

nous montre que les victimes du devoir sont toujours couronnées de quelques fleurs ; mais ces victimes sont fort rares , tandis que la confédération des femmes qui sollicitent aujourd'hui le divorce est très-nombreuse. Celles-ci obéissent à l'inquiétude dévorante de leur caractère , en croyant se dérober à des nœuds mal assortis ; elles se flattent d'éviter par le changement le malheur qu'elles portent avec elles : mais il les attend encore dans leur nouvel engagement ; car un tort commun ne fut jamais un lien de plus ; tandis que les vertus et les sacrifices rapprochent les caractères les plus distans , et peut-être les plus opposés. Des époux peu scrupuleux espèrent en vain d'établir entre eux une sorte d'harmonie ; ils rentrent enfin dans le système invincible de l'ordre moral : leur maison , qui devoit être le paradis terrestre , devient bientôt la demeure de la déesse

Até, avec tout son cortége, *l'Injure altière et les Prières boîteuses*. C'est ainsi que le premier reproche fut prononcé dans le jardin même d'Eden, sous le berceau qui avoit été le témoin des transports d'Adam et d'Eve, lorsqu'ils avoient encore leur nature angélique (*).

Cet heureux temps n'est plus, disoit Héloïse à Saint-Preux, en se rappelant les beaux jours de son innocence, *cet heureux temps n'est plus ! hélas ! il ne peut plus revenir ; et pour premier effet d'un changement si cruel, nos cœurs ont déjà cessé de s'entendre*.

Ah ! il est trop vrai : la femme dont la pudeur est aguerrie, qui peut quitter le mari de sa jeunesse pour passer dans les bras d'un autre ; et le mari qui rejette de son sein celle dont

(*) Thus they in mutual accusation spent the fruitless hours.

il avoit reçu les premiers sermens , celle dont l'innocence et la foiblesse lui avoient confié par préférence le soin intime de son bonheur ; de tels époux , dis-je , ne seront pas susceptibles de grands efforts de délicatesse pour se rendre heureux réciproquement. D'autant plus infortunés , que le malheur est l'ouvrage de leur présomption , qu'ils ont résisté à tous les conseils , même à ceux de la conscience , et que n'osant se plaindre dans la crainte de n'être plaints de personne , ils se laisseront dévorer en silence par des regrets , qu'aucun partage , aucune expression de pitié , ne pourront plus adoucir.

Continuons à observer , par des rapprochemens , la diverse influence morale du mariage indissoluble et du mariage conditionnel.

Dès que le divorce est permis , les femmes se permettent aussi des parallèles désavantageux pour l'époux

qu'elles ont juré de préférer : bientôt elles élèvent leurs vœux , de comparaison en comparaison , jusqu'au plus aimable des hommes ; et dans cette supposition , si leurs contemporaines ont les mêmes prétentions , elles les auront toutes pour rivales. Une femme risque toujours son bonheur , quand elle s'enhardit à pénétrer et à juger les défauts de son mari. Psyché voulut connoître ceux d'un époux qu'elle n'avoit jamais vu de jour , et avec qui elle vivoit dans une parfaite union ; mais en approchant la lumière elle blessa l'Amour , et l'Amour s'envola pour jamais. Heureuses celles qui n'insistent dans leur pensée que sur les bonnes qualités de celui qui les accompagne et les protège dans le voyage périlleux de la vie !

Les femmes dont toutes les vertus sont naturelles , et dont l'innocence n'a jamais été altérée ou fortifiée

par la réflexion, sont certainement les plus aimables aux yeux de leurs maris ; elles ne les jugent ni ne les comparent jamais : il n'existe qu'un seul homme pour elles , c'est celui qui a reçu leurs sermens ; et si quelque circonstance leur révèle ses défauts , elles disent avec une dame romaine : Je croyois que tous les hommes étoient de même. Souvent aussi les femmes qui n'ont vécu que pour une seule affection légitime , s'accoutument insensiblement aux imperfections de leurs maris , et finissent enfin par les méconnoître ; et ce ne sont pas les femmes seules qui sont susceptibles de ces douces illusions de la propriété.

Un homme bien connu dans le monde , disoit : *Je n'aurois pas épousé une femme bossue pour l'empire de l'univers.* On sourit : sa femme , qu'il aimoit tendrement , étoit entièrement contrefaite. Ce mot

peut s'appliquer aux défauts de l'esprit comme à ceux du corps.

On voudroit à présent flétrir de vétusté plusieurs maximes sur les mœurs , qui ont été pendant longtemps la source de la félicité domestique ; elles ne peuvent s'allier aux principes du jour , à ces principes de rénovation , qui exigeront bientôt le sacrifice entier des opinions les plus révérees.

Les anciens croyoient que la chasteté étoit la première vertu des femmes , et la pudeur leur premier charme ; et même la pudeur a été plus souvent célébrée par les peintres et par les poètes ; car c'est le cachet de la Nature, et sans ce caractère la chasteté pourroit être l'effet de l'éducation , de la crainte ou de l'indifférence. La chasteté est une loi, la pudeur un instinct ; cette observation est dans tous les esprits sans avoir été développée. Polixène , qui arrange

ses vêtemens avant de recevoir le coup mortel, nous paroît plus intéressante encore que Lucrèce, victime de ses devoirs. Les usages, même les plus bizarres, témoignent hautement, dans tous les pays, dans toutes les religions et dans tous les siècles, les hommages qu'on rendoit à la pudeur : et les Vestales gardiennes du feu sacré, et les Vierges consacrées aux autels, et les fleurs qu'on répand sur la tombe des jeunes filles et qui honorent leur innocence jusque dans l'empire de la mort, et les bûchers des Brachmanes, et la peine de mort infligée aux femmes infidèles, et, sous des lois moins sévères, la grâce accordée aux époux qui ont vengé leur injure, et enfin les amères plaisanteries même par lesquelles on déshonore les maris trompés ; tous ces usages, toutes ces lois, sont l'expression douce ou barbare du vœu général des hommes, des sociétés et

des nations, pour la pureté, et même pour l'austérité des mœurs des femmes. Les hommes, même les plus corrompus, choisissent la pudeur pour image ou pour accessoire à ce qu'ils estiment, à ce qui flatte leur goût, à ce qui enchante leurs sens et leur pensée : la beauté dans la première jeunesse, le parfum des fleurs, aux premiers rayons du jour, les duvets délicats qui couvrent les fruits, les jeux, la couleur et le roucoulement des colombes, la pureté d'un beau ciel, enfin toute la Nature apporte une offrande au peintre de la pudeur ; et il n'est pas encore satisfait de son ouvrage. Le tableau du paradis dans la fraîcheur du premier printemps de la Nature, n'est pas aussi ravissant que celui d'Eve s'éloignant pour ne pas entendre, de la bouche même d'un Ange, les sublimes instructions qu'elle ne veut et n'ose devoir qu'à son époux.

Ainsi la pudeur est une assurance de cette fidélité de désir, de volonté, de pensée, qui est la dernière et la plus délicate nuance de la pureté et de la fidélité du mariage; et rien n'est plus fondé en raison que les hommages rendus de tout temps à la chasteté et à la pudeur. Sur ces deux vertus reposent à jamais toute la sécurité des familles, toute cette longue suite de certitudes qui enchaîne les êtres l'un à l'autre.

Quand on veut parler des femmes, disoit Diderot, il faut tremper sa plume dans les couleurs de l'arc-en-ciel, et jeter sur ses lignes la poussière des ailes de papillon. Ces images, un peu recherchées, laissent cependant une idée vague de cette élégance morale, de cette pudeur timide qui doit caractériser les femmes; le plus léger souffle flétrit et dissipe l'estime qu'on a pour elles: c'est le duvet du papillon; car celui d'une fleur n'est pas

encore assez délié pour exprimer cette mobilité aérienne ; et c'est dans le ciel qu'il faut prendre des couleurs propres à peindre une vertu si délicate , et qui paroît en descendre.

La permission du divorce est contraire aux nobles et pures institutions de la Nature , des sociétés et d'un goût moral exquis , supérieur à toutes les subtilités du raisonnement. Qu'il soit donc permis à la pudeur de soulever en tremblant le voile dont elle se couvre , et de révéler ses secrets. Lorsque les femmes ont toutes les qualités de leur sexe , et que leur pureté naturelle n'a point été altérée , les relations du mariage sont une alliance intime de l'ame , un lien moral et sensible que rien ne peut rompre ; attachées pour jamais par leurs sacrifices , l'époux qu'elles ont accepté a reçu le talisman qui enchaîne le cœur et l'imagination de leur femme. Un changement, quelque

avantageux qu'il pût paroître d'ailleurs, est toujours, pour une femme pudique, l'abandon de toutes les véritables délicatesses.

Mais a-t-elle de la pudeur, celle qui, se prévalant de la loi du divorce, peut fixer d'un œil hardi l'époux qu'elle a quitté, et celui qu'elle aime encore ? A-t-elle de la pudeur, celle qui met en opposition ses penchans avec ses devoirs ; qui allègue le dérèglement de ses pensées en excuse du dérèglement de sa conduite ; et qui subit ainsi volontairement la honte d'une double corruption ? A-t-elle de la pudeur, celle qui dédaigne et abandonne l'époux qu'elle a reçu dans ses bras, et dont elle a fait une partie d'elle-même ? Ce sont ses faveurs qu'elle avilit ; elle leur ôte tout leur prix en dégradant celui qui en fut l'objet. A-t-elle de la pudeur, celle qui devient parjure en présence du ciel même, qu'elle avoit pris à témoin

de sa fidélité ? A-t-elle de la pudeur , celle qui déshonore les autorités , en les faisant servir à ses passions , et en n'implorant leur appui qu'au moment précis où la loi intimidée remet ses pouvoirs à la conscience ? C'est à cause de la dureté de votre cœur , disoit Jésus-Christ aux Israélites , que le divorce vous a été permis : c'est aux hommes seuls qu'il s'adressoit ; qu'auroit-il dit aux femmes ?

Si les femmes de notre siècle s'étoient accoutumées , selon le but de leur existence , à ne connoître d'autre bonheur que celui qu'elles donnent , à mettre de la suite et de l'ensemble dans leur vie , à respecter le passé et à le considérer comme un des élémens de leur malheur ou de leur félicité , elles n'auroient jamais pu supporter l'idée du divorce : mais leur nouvelle morale leur apprend à réunir toutes leurs pensées sur le présent ; elles les séparent du passé et

de l'avenir , afin de les affranchir de la reconnoissance , de les dispenser des sacrifices , et de les délivrer à-la-fois des avis de l'expérience et des leçons de la sagesse ; ainsi elles réduisent l'éternité à un jour , et ce jour à un instant. Eve ne fut pas plus fatale au genre humain en le privant de l'immortalité ; mais du moins , Eve se cachoit dans les bois à la vue des Anges , tandis que , dans nos mœurs , les femmes sont toujours prêtes à se montrer et à soutenir des paradoxes contre l'honneur et les bienséances : foibles et méprisables composés de tous les défauts de la force , elles n'appartiennent plus à la nature ; elles sont le travail de nos raisonneurs , à qui je prédis un sort contraire à celui de Pygmalion : le ciseau tombera de leurs mains , et ils auront peur de leur ouvrage. Ajoutons à ces traits caractéristiques des femmes de nos jours , qu'elles

n'abandonnent pas aux hommes seuls le soin de détruire les mœurs par le ridicule ; elles se plaisent aussi à exercer cette police de la licence ; elles s'efforcent de donner une empreinte de leur façon aux vertus comme aux vices ; et elles se flattent d'arrêter le cours des anciennes vertus en rejetant avec dérision tous les mots qui les expriment. Mais on a vu qu'il étoit difficile de mettre l'or au rebut pour faire adopter les assignats ; et cette opération , en morale comme en finance , prouve la pauvreté de ceux qui l'entreprennent. J'ai entendu , par exemple , donner à la pureté et à la régularité des mœurs , les épithètes dénigrantes de *solennelle* et de *solennité* , afin de mettre l'ordre et les bienséances dans la classe des étiquettes ennuyeuses et assujettissantes , et de reléguer dans les vieilles archives la raison et la pudeur : mais ce rapprochement

ridicule

ridicule que l'exagération prête si facilement aux idées sérieuses , ne peut jamais faire une longue illusion ; l'âge avertit de toutes les vérités , et cet âge instructif commence pour les femmes avec le déclin de leur beauté. Jeunesse imprudente , vous la connoîtrez un jour cette solennité dont vous parlez si légèrement : je la vois , elle s'avance lentement jusqu'à vous ; mais elle vous atteint enfin ; c'est la vieillesse , c'est le souvenir de vos erreurs , c'est l'ennui du présent et le remords du passé , c'est tout le cortège imposant et terrible de la dégradation , du mépris et de la mort.

Peut-on attendre des femmes à qui le divorce est permis , ce goût de retraite , si nécessaire à l'exercice de leurs devoirs de mères et d'épouses ? Dès que leur sort ne sera pas déterminé , elles paroîtront , dans la société , des espèces d'amphibies , ni filles , ni mères , ni épouses ; elles

seront par-tout et n'existeront nulle part ; leur imagination toujours en mouvement , leur amour-propre toujours sous les armes , les tiendront continuellement hors d'elles-mêmes , sans qu'elles cessent néanmoins d'être leur unique centre : ainsi le but de leur création sera manqué ; elles quitteront leur place dans la chaîne des êtres , et elles interrompront l'ordre de la nature , qu'elles n'auront pas voulu suivre. Telles sont , dans Milton , les plaintes de notre premier père contre sa téméraire et vaine compagne : « Créateur » de l'univers , tu n'as pas introduit » dans le ciel cette nouveauté funeste ». Et il parloit de cette Eve qui , pendant les jours de son innocence , avoit embelli le paradis même , ou le lui avoit fait oublier.

En France , dit-on , la loi défendit le divorce , et les mœurs étoient cependant très - corrompues. Cette

expérience ne prouve pas que la loi fût mauvaise ; car les nations , ainsi que les hommes , résistent , suivant leur caractère , aux influences d'une excellente éducation. D'ailleurs , les lois qui règlent les mœurs sont soumises à deux empires distincts , la force publique et la force de l'opinion ; et toutes les deux n'ont jamais réprimé en France l'anarchie des mauvaises mœurs : l'opinion même l'a favorisée ; et les mots de foiblesse , de conquête , de victoire et de bonne fortune , montrent continuellement , par l'indulgence de la langue , celle des hommes qui la parlent. Les mœurs françaises ont été souvent en contradiction avec leurs lois ; nos lois défendoient le meurtre , nos mœurs honoroient les duels ; nos lois condamnoient le vol , nos mœurs autorisoient les dettes ; nos lois interdisoient le divorce , et nos mœurs pardonnoient l'infidélité , etc. Car l'esprit d'une

nation a toujours la puissance d'expliquer , de changer , et même d'intervertir l'esprit de la loi ; et les bonnes lois ne sont observées que dans les pays où la vertu est la seule mesure de l'estime.

Une grande partie des biens attachés à l'indissolubilité du mariage , sont perdus pour une nation vaine , où l'on vit toujours dans les autres et pour les autres , et jamais dans un autre et pour un autre ; où l'on travaille son existence morale , comme l'once d'or que les orfèvres étendent en feuille sur le plus grand espace possible , sans craindre de la rendre trop légère. Tous les usages favorisoient la galanterie en France ; et cependant , au milieu de ces obstacles , la loi qui interdisoit le divorce a été extrêmement utile : elle a empêché la dissolution entière des sociétés et des relations domestiques ; les enfans sont restés dans leurs pénates ; et les

femmes , ne pouvant se séparer de la considération , des intérêts et de l'état de leur mari , ont toujours été leurs meilleures amies. Si donc la loi qui défend le divorce maintient encore à quelques égards l'union conjugale , et préserve une partie des biens qui en dérivent , dans les pays même les plus corrompus , quel mal n'y produiroit point la liberté du divorce ? Certainement elle seroit moins nuisible dans un pays de bonnes mœurs , où l'opinion défendrait ce que la loi permettroit ; aussi c'est en vain qu'on voudroit faire valoir , en faveur du divorce , la bonne intelligence des époux dans les pays protestans , et la pureté des mœurs domestiques dans les premiers siècles de Rome. Cet argument me paroît nul ; car il prouve seulement que la permission du divorce n'a aucune influence dangereuse dans les lieux où l'on n'en profite jamais. Le divorce n'est donc pas

toujours autorisé lorsque la loi n'y met aucun obstacle ; car par - tout où les mœurs contredisent les lois , les lois sont un acte de confiance , dont on ne peut user , ou plutôt abuser , sans se couvrir de honte. Alors le divorce n'est pas , comme on le dit , le gardien des mœurs , mais leur pierre de touche ; et le premier qu'on s'est permis dans notre heureuse patrie , fut sans doute effacé sur le livre de nos destinées par une larme de notre ange tutélaire , comme la première faute du bon Tobie (*).

Ces observations sur les pays protestans , pourroient convenir également aux différentes époques de la République romaine : cependant il est inutile d'en faire l'application ; car ce n'est pas le divorce qui étoit permis à Rome , mais seulement la *répudiation*. Dans ces siècles voisins

(*) Stern dans Tristram Shandy.

de l'état de nature , les sexes n'étoient point égaux en droit ; la force avoit l'empire , et le divorce réciproque eût été regardé comme une loi de démence.

Dans tous les temps et dans tous les pays , les femmes ont été préposées à la garde des mœurs ; mais plus on croit le dépôt sacré , plus on surveille et l'on asservit le dépositaire. Le divorce chez les Romains étoit donc un châtiment et non une convention ; ils se vengeoient de leurs femmes coupables , de deux manières également redoutées : par la mort réelle , ou par la *répudiation* , espèce de mort civile et d'opinion. Ainsi les femmes étoient soumises en même temps , et à la peine de mort , qui les déclaroit esclaves , et à la peine du blâme ou plutôt de l'opprobre , qui ne peut convenir qu'à des personnes libres ; et cette combinaison est peut-être unique dans l'ordre social.

Les dames romaines, soumises à des lois si sévères, donnèrent peu de sujets de plainte à leurs maris; et il ne faut pas être surpris que cent ans se soient écoulés sans offrir un exemple de répudiation. Mais quel rapport pourroit-on trouver entre le divorce reçu chez les Romains et celui qu'on vient d'adopter? L'un étoit à-la-fois une loi d'esclavage et de modestie, l'autre une loi de liberté et d'audace. A Rome le divorce étoit le gardien de la pudeur; en France il en sera le corrupteur. Et si l'on eût admis parmi nous la répudiation telle qu'elle fut autorisée chez les Romains, les femmes en auroient été toujours les victimes; on n'eût aimé en elles que des charmes passagers; et dans la dépravation de nos mœurs, la première trace du temps auroit donné le signal d'une séparation; les mariages n'auroient eu que la durée d'un printemps, et la rose décolorée

eût été cruellement séparée de sa tige, et livrée sans appui à tous les orages de la vie.

Cependant, et malgré la partialité d'une loi qui ne laisseroit qu'aux hommes la liberté du divorce, cette forme blesseroit moins les bonnes mœurs, qui, d'accord avec la nature, donnent toujours aux femmes le privilège d'une vertu de plus.

Si le divorce étoit permis, l'opinion sur les devoirs des femmes changeroit peut-être; et le mariage ayant presque les apparences d'une simple galanterie, la douceur, l'indulgence, la soumission même, et toutes les qualités de sacrifice qui entretiennent la paix intérieure, seroient moins estimées; la fierté reprendroit tous ses droits: car s'il est beau de s'humilier sans cesse devant ses sermens et ses devoirs, il est vil de fléchir continuellement devant de simples convenances d'état ou de fortune.

Tant qu'ils ne sont qu'amans nous sommes souveraines ;
 Et jusqu'à la conquête ils nous traitent en reines ;
 Mais après l'hyménée ils sont rois à leur tour.

Si Pauline avoit voulu faire divorce avec Polieucte pour épouser Sévère , Corneille ne lui auroit jamais prêté ce langage , dont tout le charme dépend de la vérité des sentimens et des situations , du doux souvenir d'un empire qui n'est plus , et du vertueux abandon de ses propres volontés.

Je sais qu'une infidélité rompt tous les sermens , et que le divorce est prononcé par le crime ; mais dans ce cas , le divorce est une flétrissure pour le coupable , et un malheur pour l'offensé ; et il ne peut pas être plus permis au parjure de former de nouveaux liens , qu'à un homme mis hors de la loi , de rentrer dans le pays où il a été condamné ; et quant à l'épouse ou à l'époux outragés , le sort est tombé sur eux , ainsi que nous

l'avons déjà dit , pour donner un grand exemple de délicatesse ; ils pleureront dans le désert comme la fille de Jephté , mais ils vivront solitaires comme elle , par respect pour des vœux prononcés en présence du ciel ; beaucoup de gens se sont destinés au célibat , qui n'ont pas eu des motifs si purs et si respectables.

Je crois avoir prouvé que la loi du divorce est contraire au bonheur des époux , à celui de leurs enfans , à la pureté des mœurs domestiques ; et cependant , je n'ai encore considéré les gens mariés que dans les plus beaux jours de leur vie. La marche rapide du temps semble s'être exprimée par celle de mes réflexions ; et nous sommes arrivés au terme vers lequel tous les hommes cherchent à rassembler le petit nombre des biens qui sont à leur portée , pour balancer

le grand nombre des maux que la
vieillesse nous y prépare , et pour
apaiser la vie , lorsqu'il n'est plus
temps d'en jouir.

~~~~~  
**QUATRIÈME BUT****DU MARIAGE,**

*Manqué par le divorce. Consolation, secours, et quelquefois bonheur de la vieillesse.*

---

**L**A solitude est sans doute un des plus grands malheurs de l'âge avancé : être deux est déjà un moyen de se rassurer dans les ténèbres qui environnent le tombeau ; mais il faut une grande réunion de circonstances, de bienfaits et d'estime , pour que des vieillards , s'aidant mutuellement à supporter le poids des années , parviennent à se le rendre agréable. Cependant on a vu des exemples de ce bonheur octogénaire : c'est un lot qu'on gagne rarement ; et pour être



en droit de le tirer dans l'urne de la destinée , il faut plus que l'innocente pureté de l'enfance , il faut celle de la vieillesse ; il faut que de longs jours représentent une longue suite de sentimens délicats et d'actions nobles et excellentes ; il faut que le son d'une voix chérie , un reste de feu dans les regards , des paroles sensibles et toujours amies , soient pour les époux comme ces airs connus qui rappellent , à une grande distance , les plaisirs de la jeunesse et les douceurs de la patrie , et qui nous y ramènent et nous y retiennent pour vivre et mourir dans son sein. Les femmes sur-tout ne sauroient trop accumuler des trésors de reconnoissance , de considération et de respect , pour se faire pardonner dans le soir de leur vie les charmes qu'elles avoient à son aurore. Le temps , ce terrible égaliseur , peint bientôt des mêmes couleurs les teints de Géorgie et



d'Afrique ; et pour se soustraire à son dévorant empire , il faut se réfugier à l'ombre des vertus , cultivées dans notre jeunesse et arrosées des larmes que nos sacrifices nous faisoient répandre. Proserpine , dit la Fable , seroit remontée au ciel , si elle n'avoit mis sur ses lèvres un grain des fruits qui croissent aux enfers. C'est une belle image de l'influence de nos premières années sur celles qui les suivent : le bonheur ou le malheur de la vieillesse n'est souvent que l'extrait de notre vie passée ; et les affections qui nous restent sont aussi la suite inséparable de la durée de nos attachemens ; mais pour produire dans la vieillesse ces phénomènes d'amour ou d'amitié , il ne faut pas avoir confié deux fois son existence. Ah ! si de jeunes époux n'ont pu trouver dans le devoir , dans l'opinion , dans l'espérance de l'avenir , dans les charmes de leur âge et de leur naissante



famille , des moyens de se supporter et de respecter leurs sermens ; auront-ils de l'indulgence pour l'objet de leur nouveau choix , lorsqu'il ne se ressemblera plus , lorsqu'il n'aura plus que des dégoûts et des infirmités à leur offrir ? Mais je m'arrête : il est temps de mettre fin à tous ces argumens contre le divorce ; il ne faut pas , disoit une femme d'esprit , avoir trop raison ; c'est-à-dire , que les paroles , comme le mariage , comme toutes les institutions sociales , doivent achever par le sentiment ce que la raison a commencé : la raison , pareille à la lumière de Descartes , est répandue sur la terre ; mais l'une et l'autre ne suffiroient pas pour l'éclairer , si une force active ne les mettoit en mouvement.

Laissons donc à présent ma plume errer sans guide au gré des mouvemens de mon ame ; mes dernières pensées vont appartenir à la  
douce



douce mélancolie ; elle peut seule expliquer ce crépuscule de la vie , ces teintes foibles et vacillantes que les derniers rayons d'un beau jour répandent sur la nature déjà voilée. Je voudrais persuader aux jeunes gens que la vieillesse est aussi une saison , et que les époux doivent s'occuper dans leur printemps à conserver quelques fleurs pour en couronner leurs cheveux blancs.

Deux vies qui ont toujours fait partie l'une de l'autre , deviennent encore plus inséparables , après une longue et paisible union. Lorsque tout nous abandonne , un seul ami , une seule amie , nous restent ; notre existence est suspendue au souffle dont ils sont animés ; la terre dévastée par le temps , de tout ce qui l'embellissoit autrefois , n'est peuplée pour nous que par un seul être qui nous ressemble ; tous les autres nous sont étrangers : par-tout l'indifférence



nous effraie ; cette solitude, ce silence moral , sont plus imposans et plus terribles que les déserts et les forêts ; car la nature s'y fait entendre encore quelquefois.

Deux époux attachés l'un à l'autre , marquent les époques de leur longue vie par des gages de vertus et d'affections mutuelles ; ils se fortifient du temps passé, et s'en font un rempart contre les attaques du temps présent. Ah ! qui pourroit supporter d'être jeté seul dans cette plage inconnue de la vieillesse ? Nos goûts sont changés, nos pensées sont affoiblies , le témoignage et l'affection d'un autre sont les seules preuves de la continuité de notre existence ; le sentiment seul nous apprend à nous reconnoître ; il commande au temps d'alléger un moment son empire. Ainsi , loin de regretter le monde qui nous fuit , nous le fuyons à notre tour ; nous échappons à des intérêts



qui ne nous atteignent déjà plus ; nos pensées s'agrandissent comme les ombres à l'approche de la nuit, et un dernier rayon d'amour , qui n'est plus qu'un rayon divin , semble former la nuance et le passage des plus purs sentimens que nous puissions éprouver sur la terre , à ceux qui nous pénétreront dans le ciel. Veille , grand Dieu , sur l'ami , sur l'unique ami qui recevra nos derniers soupirs , qui fermera nos yeux et ne craindra pas de donner un baiser d'adieu sur des lèvres flétries par la mort !

Elle est belle , cette allégorie de Philémon et Baucis , qui place un temple et un autel dans l'asile de leurs chastes et antiques amours ! Quels cœurs en effet peuvent être plus disposés à rendre un pur hommage à l'Etre suprême , que ceux qui vivent dans un autre plus que dans eux-mêmes ! Qui peut avoir plus besoin qu'eux de cette présence , de



cette protection du ciel, pour les rassurer contre la voix terrible du temps ! Le son de chaque heure écoulée dans les douleurs de l'amitié, semble répéter à ces âmes sensibles : Souviens-toi qu'il est mortel ! .. Souviens-toi qu'elle est mortelle ! ... Et jamais l'avertissement de l'esclave ne fit autant tressaillir le triomphateur sur son char de victoire.

Telle fut aussi la première pensée de Philémon, quand ses hôtes divins lui promirent d'accomplir ses vœux : *Qu'un même instant, dit-il, unisse et termine nos destinées ; que le jour qui nous fut si doux quand nous le partagions ensemble , ne vienne jamais éclairer la solitude et l'abandon de l'un des deux par une lumière plus effrayante que les ténèbres !* Eux seuls, hélas ! furent sûrs d'être exaucés ; eux seuls purent jouir sans terreur des momens qui leur restoient encore ; eux seuls purent



*résigner sans regret l'inquiète et flatteuse existence.* Leur dernier souffle se confondit ; leurs derniers regards se rencontrèrent ; ils ne se quittèrent point , et ils ne crurent pas quitter la vie. Où sont-ils ces deux arbres qui les recouvrirent de leur vivante écorce ? je veux m'asseoir sous leur ombre ; je veux me pénétrer avec eux de la rosée du ciel , et me couronner de ces feuillages dont l'éternelle fraîcheur , pareille aux amours de Philémon , brave encore la rigueur des hivers.

C'est ainsi que les anciens , plus délicats que nous , ont choisi l'âge avancé , la pauvreté et la privation d'enfans , pour peindre le bonheur d'une union sans tache et sans intervalle. Ils semblent nous dire : Dépouillez l'homme de tous ses avantages , ôtez-lui les objets de son ambition , courbez - le sous la faux du temps ; si vous lui laissez un cœur



qui l'aime, l'univers lui appartient encore, et le vice sera contraint d'envier jusqu'aux malheurs de la vertu.

Mais où placerez-vous le divorce dans cette allégorie incomparable ? Sera-ce dans le temple ou dans la cabane ? à côté des dieux qui punissent le parjure, ou près des hommes qui n'ont jamais cessé de leur obéir et de les adorer ?

Pauvre nature humaine ! chancelante par le poids des ans, une main tremblante pourroit encore se joindre à ta main tremblante : le divorce vient te ravir cette dernière consolation. Faudra-t-il que la tombe se referme sur des cœurs sensibles, sans qu'elle soit arrosée de quelques larmes ? Jeunes gens sans prévoyance, tout vous paroît infini sur la terre ; vous puisez le temps sans mesure, et bientôt il n'existera plus pour vous ; ou si quelque secrète inquiétude vous



avertit enfin de la brièveté de la vie ,  
vous cherchez à vous déguiser cette  
pensée , et vous demandez au monde  
et à ses distractions un abri contre  
vos alarmes : mais ne vaudroit-il pas  
mieux préparer à l'avance votre asile  
dans une ame tendre et vertueuse ,  
dans un cœur véritablement à vous ;  
et n'est-il pas raisonnable de sacrifier  
à ce dessein quelques volontés capri-  
cieuses , quelques rapports passagers  
de figure , d'esprit ou d'opinion ? Ah !  
si nous pouvions lire dans l'avenir ,  
nous nous féliciterions d'être appelés  
par les circonstances à soumettre nos  
goûts et à exercer notre indulgence.  
Bientôt le temps nous laissera au  
milieu de nos anciennes relations ,  
pauvres de nos jouissances passées ,  
et riches seulement de nos sacrifices ;  
bientôt nous arriverons sur les con-  
fins de la vie , où nous sommes jetés  
en mourant comme en naissant ,  
dans un monde absolument inconnu.



Alors , rebutés de toutes les parties  
du théâtre , nous trouverons encore ,  
dans l'indulgence et les douceurs de  
l'amitié conjugale , l'image et la réa-  
lité du banc hospitalier des Lacédé-  
moniens.

**F I N.**







[143]

Le 15 Mars, samedi, on a vu les premiers  
signes de la peste, un homme est mort  
à 10 heures, et un autre à 11 heures. Le  
16 Mars, dimanche, on a vu encore  
deux personnes mourir, l'une à 10 heures  
et l'autre à 11 heures. Le 17 Mars, lundi,  
on a vu encore deux personnes mourir,  
l'une à 10 heures et l'autre à 11 heures.

[144]











Necker, Suzanne Curchod,

Reflexions sur le Divorce

Paris 1802

J.can.p. 693

urn:nbn:de:bvb:12-bsb10545930-6